



CERTIFICAT D'ATTRIBUTION DU LABEL LUCIE RSO-MFR

TÉMOIN DE L'ENGAGEMENT DE L'ASSOCIATION MFR Samer EN FAVEUR DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Le présent certificat est décerné ce jour à l'**Association MFR Samer** par le Comité de Labellisation LUCIE jusqu'au
21/05/2028.

Celui-ci a considéré que le niveau de maturité RSO selon le référentiel LUCIE RSO-MFR aligné sur l'ISO 26000 est
suffisant, et que les engagements pris permettront de faire progresser l'association de manière significative en matière de Responsabilité Sociétale sur
cette période.

Le présent certificat sera maintenu à condition que l'évaluation de suivi effectuée à mi-parcours par Bureau Veritas Certification confirme bien la mise
en oeuvre des engagements de progrès pris initialement par l'association.

Fait à Paris, le 21/05/2025

Le Président de l'Agence LUCIE
M. Alan Fustec